

Article 14 - ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Les Responsables ont pris connaissance et acceptent les dispositions du présent règlement intérieur.

Fait à DOMEVRE EN HAYE le..... .

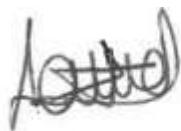
Signatures :

L'Association Familles Rurales de
la Côte en Haye

Représentée par M^{me} SCHOLZ
Céline en sa qualité de Présidente



L'accueil représenté par
BARACAND Morgane en sa qualité
de directrice.



M/M^{me}

en sa qualité de responsable légal
de l'enfant

.....